

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Municipalité de Labelle | 78120 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Claire Coulombe, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Municipalité de Labelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 15 avril 2024

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des gains et pertes de réévaluation	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	24
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	25
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	26
Charges par objets	27
Excédent (déficit) accumulé	28
Avantages sociaux futurs	32

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	39
Analyse des charges	51

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Municipalité de Labelle

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Municipalité de Labelle (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Labelle au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de la dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Municipalité n'a pas appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, qui s'applique aux exercices financiers ouverts à compter du 1er avril 2022. Ainsi, au 31 décembre 2023, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations et n'a pas fourni les informations requises sur les obligations. L'impact de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé au 31 décembre 2023 n'a pas été déterminé.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

J'attire l'attention sur le fait que Municipalité de Labelle inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations qui sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement du déficit de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales. Mon opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futures pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

· J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

[Original signé par]

Daniel Tétreault CPA inc.
Amos, le 11 mars 2024

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	5 822 001	5 869 208	5 356 234
Compensations tenant lieu de taxes	2	146 440	154 726	153 620
Quotes-parts	3			
Transferts	4	420 707	4 042 548	1 440 894
Services rendus	5	232 386	296 602	245 302
Imposition de droits	6	307 119	369 980	373 301
Amendes et pénalités	7	36 000	49 068	53 098
Revenus de placements de portefeuille	8	56 000		
Autres revenus d'intérêts	9	33 800	46 122	68 830
Autres revenus	10		127 338	48 933
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	7 054 453	10 955 592	7 740 212
Charges				
Administration générale	14	1 036 200	1 053 110	985 970
Sécurité publique	15	840 424	857 416	843 408
Transport	16	1 948 779	2 438 923	2 312 270
Hygiène du milieu	17	1 093 175	1 558 314	1 507 116
Santé et bien-être	18	18 000	14 794	12 003
Aménagement, urbanisme et développement	19	412 703	451 429	791 124
Loisirs et culture	20	1 033 376	1 117 650	1 037 722
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	83 563	170 984	15 136
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	6 466 220	7 662 620	7 504 749
Excédent (déficit) de l'exercice	25	588 233	3 292 972	235 463
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		13 759 781	13 526 838
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			(2 520)
Solde redressé	28		13 759 781	13 524 318
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		17 052 753	13 759 781

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1		
Débiteurs (note 5)	2	5 948 697	2 650 995
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	197 239	274 452
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	6 145 936	2 925 447
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9	1 934	6 664
Emprunts temporaires (note 9)	10	4 249 273	717 800
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	1 280 287	1 238 586
Revenus reportés (note 11)	12	701 074	581 846
Dette à long terme (note 12)	13	2 385 269	2 890 898
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	8 617 837	5 435 794
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(2 471 901)	(2 510 347)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	19 435 355	16 188 265
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	40 714	40 714
Stocks de fournitures	20	41 709	33 632
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	6 876	7 517
	23	19 524 654	16 270 128
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	17 052 753	13 759 781
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	17 052 753	13 759 781
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	17 052 753	13 759 781

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	588 233	3 292 972	235 463
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	4 320 104)	4 117 357)
Produit de cession	3		60 091	
Amortissement	4		1 052 646	1 146 670
(Gain) perte sur cession	5		(39 722)	
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(3 247 089)	(2 970 687)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(8 077)	(8 399)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		641	3 565
	13		(7 436)	(4 834)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		(1)	
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	588 233	38 446	(2 740 058)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(2 510 347)	232 231
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			(2 520)
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(2 510 347)	229 711
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(2 471 901)	(2 510 347)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 292 972	235 463
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 052 646	1 146 670
Autres			
▪	3.1		
	4	4 345 618	1 382 133
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(3 297 702)	(691 649)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	41 701	288 403
Revenus reportés	8	119 228	122 519
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	77 213	(64 175)
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(8 077)	(8 399)
Autres actifs non financiers	12	641	3 565
	13	1 278 622	1 032 397
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(4 320 104)	(4 117 357)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	20 368	
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(4 299 736)	(4 117 357)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24		303 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(507 951)	(547 952)
Variation nette des emprunts temporaires	26	3 531 473	717 800
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	2 322	5 113
Autres			
▪	28.1		
	29	3 025 844	477 961
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	4 730	(2 606 999)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	(6 664)	2 600 335
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	(6 664)	2 600 335
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	(1 934)	(6 664)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité est constituée en vertu du Code Municipal du Québec. Elle est dirigée par un conseil.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S15 et S16, la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23 et l'endettement total net à long terme présenté à la page S25.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

La Municipalité n'a aucun organisme sous son contrôle.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilité des transactions aux livres de la Municipalité, s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses sur les débiteurs, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, les durées de vie utiles des actifs à long terme, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et du passif au titre des avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) Actifs financiers

Les actifs financiers de la municipalité sont les ressources financières pour faire face aux obligations existantes et financer les activités futures.

Elles sont classées par grandes catégories :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie;

Les débiteurs;

Les prêts;

Les placements de portefeuille;

Les propriétés destinées à la revente au cours de l'exercice subséquent;

Les participations dans des entreprises municipales et partenariats commerciaux;

Les actifs au titre des avantages sociaux.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésoreries, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible ainsi que les marges de crédit servant à combler les déficits de caisse.

Placements de portefeuille

Les placements au titre d'investissements sont présentés au coût et dépréciés lors d'une baisse durable de valeur.

Les autres placements sont présentés au moindre du coût et de leur juste valeur.

D) Passifs

Les passifs de la municipalité sont les obligations existantes.

Ils sont classés par grandes catégories :

Les insuffisances de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie;

Les emprunts bancaires;

Les crédateurs et charges à payer;

Les revenus reportés;

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs.

Les dettes à long terme;

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par l'organisme municipal en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. L'organisme municipal comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, l'organisme municipal est tenu de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers de la municipalité sont les ressources non financières.

Elles sont classées par grandes catégories :

Les immobilisations;

Les propriétés destinées à la revente;

Les stocks de fournitures;

Les frais payés d'avance et les frais reportés.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes :

Infrastructures : 15, 20 et 40 ans

Bâtiments : 40 ans

Véhicules : 10 et 20 ans

Ameublement et équipement de bureau : 5 et 10 ans

Machinerie, outillage et équipement : 10 et 20 ans

Les oeuvres d'art ne sont pas constatés à titre d'immobilisations dans les états financiers, mais sont passés en charge au cours de l'exercice.

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment de leur mise en service.

Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

La portion de ces propriétés, destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent, est présentée dans les actifs financiers.

Stocks de fourniture

Les stocks de fourniture sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks désuets sont radiés des livres.

F) Revenus

Constations des revenus

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les taxes se rapportant à l'exercice visé sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement. Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus de services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traités par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date d'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les revenus de placement portefeuille sont comptabilisés

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la Municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2018 selon la méthode de la valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
 - pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

I) Instruments financiers

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, les prêts, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements de portefeuille constitués en fonds commun cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant des comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus, ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale – instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences des chapitres SP 3450, Instruments financiers, SP 3041, Placements de portefeuille, SP 2601, Conversion des devises et SP 1201, Présentation des états financiers, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments.

Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de l'organisme municipal portent principalement sur ses prêts, ses placements et sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats, gains et pertes de réévaluation en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur.

Adoption initiale - obligations liées à la mise hors service des immobilisations (chapitre 3280)

À compter du présent exercice, l'organisme municipal aurait dû appliquer les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, l'organisme municipal devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par l'organisme municipale qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, l'organisme municipale doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige l'organisme municipale à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

L'organisme municipal n'a pas évalué ou comptabilisé de passif concernant les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au 31 décembre 2023.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 (1 934)	(6 664)
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments	3.1	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 (1 934)	(6 664)
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6 (1 934)	(6 664)
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 (1 934)	(6 664)
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	

Note

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 83 031 \$.

5. Débiteurs

	2023	2022
Taxes municipales	9 387 514	419 763
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11 4 469 150	1 205 199
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12 762 238	914 413
Organismes municipaux	13 40 411	
Autres		
▪ autres	14.1 289 384	111 620
	15 5 948 697	2 650 995
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16 340 174	444 035
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17	
Organismes municipaux	18	
Autres tiers	19	
	20 340 174	444 035
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21 41 706	41 890
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22 528 408	538 798
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23 3 827 332	452 101
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24 49 967	77 440
Ministère de la Culture et des Communications	25	
Autres ministères/organismes	26 63 443	136 860
	27 4 469 150	1 205 199

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
		31	
Provision pour moins-value déduite des prêts		32	

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements		34	
		35	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres		39	
		40	

Note**9. Emprunts temporaires**

La Municipalité dispose d'un crédit autorisé de 1 000 000 \$, au taux préférentiel de 7,2 %, sans garantie, renouvelable annuellement et ce aux fins de ses activités courantes. Elle dispose aussi de crédits autorisés pour ses activités d'investissements.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	902 484	679 610
Salaires et avantages sociaux	42	202 376	197 338
Dépôts et retenues de garantie	43	118 094	327 312
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪	45.1	57 333	34 326
		46	1 280 287
			1 238 586

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	44 465	52 637
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	361 628	258 555
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	289 301	235 803
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Autres	60.1	5 680	34 851
	61	701 074	581 846

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,59	5,64	2025	2028	62	2 353 080	2 844 520
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	4,37	4,37	2025	2025	68	32 189	48 700
Autres					69		
					70	2 385 269	2 893 220
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(2 322)
					72	2 385 269	2 890 898

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	323 040	32 189		355 229
2025	74	235 440			235 440
2026	75	188 700			188 700
2027	76	195 000			195 000
2028	77	138 900			138 900
2029 et plus	78	1 272 000			1 272 000
	79	2 353 080	32 189		2 385 269
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	2 353 080	32 189		2 385 269

Note**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	197 239	274 452
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	197 239	274 452
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	253 510	84 059
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89		
	90	253 510	84 059

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93		
Autres			
▪	94.1		
	95		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97		
Passifs réglés	98	()	()
Charge de désactualisation ¹	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	5 649 227			5 649 227
Eaux usées	103	7 908 842	40 385		7 949 227
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	5 877 952	33 586		5 911 538
Autres					
▪	105.1	1 413 760	78 384		1 492 144
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	4 383 484	125 767		4 509 251
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	4 010 816	585 305	334 723	4 261 398
Ameublement et équipement de bureau	110	723 083			723 083
Machinerie, outillage et équipement divers	111	1 363 721	112 696		1 476 417
Terrains	112	500 559			500 559
Autres	113				
	114	31 831 444	976 123	334 723	32 472 844
Immobilisations en cours	115	2 994 889	3 343 981		6 338 870
	116	34 826 333	4 320 104	334 723	38 811 714
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	3 138 730	145 858		3 284 588
Eaux usées	118	5 080 562	231 576		5 312 138
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	4 265 423	118 914		4 384 337
Autres					
▪	120.1	767 314	39 841		807 155
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	1 663 573	126 811		1 790 384
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	2 211 667	269 320	314 355	2 166 632
Ameublement et équipement de bureau	125	659 329	20 744		680 073
Machinerie, outillage et équipement divers	126	851 470	99 582		951 052
Autres	127				
	128	18 638 068	1 052 646	314 355	19 376 359
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	16 188 265			19 435 355
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135	40 714	40 714
	136	40 714	40 714
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	40 714	40 714

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ FPA	144.1	6 876	7 517
Autres			
▪	145.1		
	146	6 876	7 517

Note**19. Obligations contractuelles**

S.O.

20. Droits contractuels

S.O.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1	4 249 273	717 800
	148	4 249 273	717 800
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151	4 249 273	717 800

S.O.

B) Auto-assurance

La Municipalité assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme, conjointement avec un programme de supplément au chômage, pour tous ses employés permanents.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

La Municipalité a redressé ses états financiers d'un montant de 2 520 \$ pour retourner aux revenus reportés une somme applicable à un règlement d'emprunt à financer dans le futur.

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

25. Instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, aux prêts, aux placements de portefeuille, aux dérivés et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales à recevoir, est réduit, puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Le risque de crédit relatif aux taxes municipales à recevoir est réduit du fait que la municipalité a le pouvoir, en vertu des lois municipales, de procéder à la vente des immeubles pour non-paiement de taxes. Les taxes municipales sont évaluées à leur valeur de recouvrement nette, soit à la somme que l'organisme municipal s'attend à percevoir. La variation annuelle est imputée aux charges de l'exercice.

Prêts

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-values, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

L'organisme municipal estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont limitées.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme l'organisme municipal a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

L'organisme municipal est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	5 822 001	5 869 208		5 869 208	5 356 234	
Compensations tenant lieu de taxes	2	146 440	154 726		154 726	153 620	
Quotes-parts	3						
Transferts	4	420 707	478 740		478 740	473 004	
Services rendus	5	232 386	296 602		296 602	245 302	
Imposition de droits	6	307 119	369 980		369 980	370 782	
Amendes et pénalités	7	36 000	49 068		49 068	53 098	
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	56 000	46 122		46 122	68 830	
Autres revenus	10	33 800	127 338		127 338	48 933	
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	7 054 453	7 391 784		7 391 784	6 769 803	
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15		3 563 808		3 563 808	967 890	
Imposition de droits	16					2 519	
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21		3 563 808		3 563 808	970 409	
	22	7 054 453	10 955 592		10 955 592	7 740 212	
Charges							
Administration générale	23	1 036 200	1 004 466	48 644	1 053 110	985 970	
Sécurité publique	24	840 424	783 974	73 442	857 416	843 408	
Transport	25	1 948 779	2 071 608	367 315	2 438 923	2 312 270	
Hygiène du milieu	26	1 093 175	1 139 926	418 388	1 558 314	1 507 116	
Santé et bien-être	27	18 000	14 794		14 794	12 003	
Aménagement, urbanisme et développement	28	412 703	439 434	11 995	451 429	791 124	
Loisirs et culture	29	1 033 376	984 788	132 862	1 117 650	1 037 722	
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	83 563	170 984		170 984	15 136	
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33		1 052 646	(1 052 646)			
	34	6 466 220	7 662 620		7 662 620	7 504 749	
Excédent (déficit) de l'exercice	35	588 233	3 292 972		3 292 972	235 463	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	588 233	3 292 972	235 463
Moins : revenus d'investissement	2 ()	(3 563 808)	(970 409)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	588 233	(270 836)	(734 946)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4		1 052 646	1 146 670
Produit de cession	5		60 091	
(Gain) perte sur cession	6		(39 722)	
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		1 073 015	1 146 670
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			303 000
Remboursement de la dette à long terme	17 (401 784)	(404 089)	(447 035)
	18	(401 784)	(404 089)	(144 035)
Affectations				
Activités d'investissement	19 ())	(13 435)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		186 078	197 765
Excédent de fonctionnement affecté	21		104 295	169 120
Réserves financières et fonds réservés	22	(186 449)	(242 797)	(171 090)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(186 449)	47 576	182 360
	26	(588 233)	716 502	1 184 995
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		445 666	450 049

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	3 563 808	970 409
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2	(107 747)	()
Sécurité publique	3	(30 904)	(59 395)
Transport	4	(3 478 147)	(3 062 714)
Hygiène du milieu	5	(40 385)	(971 959)
Santé et bien-être	6	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	(99 810)	()
Loisirs et culture	8	(563 111)	(23 289)
Réseau d'électricité	9	()	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	()	()
	11	(4 320 104)	(4 117 357)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13	()	()
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14		
Affectations			
Activités de fonctionnement	15		13 435
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	13 291	96 899
Excédent de fonctionnement affecté	17	164 928	19 076
Réserves financières et fonds réservés	18	585 305	44 245
	19	763 524	173 655
	20	(3 556 580)	(3 943 702)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	7 228	(2 973 293)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	2 415 533	2 288 497	2 097 455
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	607 996	550 460	494 614
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	2 624 552	2 791 923	3 027 452
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	83 563	93 771	79 311
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13		77 213	(64 175)
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	615 670	645 365	585 364
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	118 906	162 745	138 058
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19		1 052 646	1 146 670
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪	21.1			
	22	6 466 220	7 662 620	7 504 749

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	803 779	724 546
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 156 483	1 288 645
Réserves financières et fonds réservés	3	630 102	942 609
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (417 080)(443 820)
Financement des investissements en cours	5	(2 968 585)	(2 975 813)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	17 848 054	14 223 614
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	17 052 753	13 759 781
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	803 779	724 546
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	803 779	724 546
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ année précédente	12.1		1 288 645
▪ projet à venir	12.2	510 357	
▪ refonte urbanisme	12.3	63 000	
▪ aqueduc	12.4	265 735	
▪ égouts	12.5	317 391	
	13	1 156 483	1 288 645
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	1 156 483	1 288 645

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Flotte véhicules	17.1	83 529
▪ Gestion des actifs	17.2	430 000
	18	513 529
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	94 183
Organismes contrôlés et partenariats	22	74 090
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	2 390
Organismes contrôlés et partenariats	24	4 586
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	20 000
Autres		
▪	30.1	
	31	116 573
	32	88 676
	630 102	942 609

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 (417 080)(
▪	57 (417 080)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 (417 080)(
		443 820)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65	
Investissements à financer	66 (2 968 585)(2 975 813)
	67 (2 968 585)	(2 975 813)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	19 435 355
Propriétés destinées à la revente	69	40 714
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73	19 476 069
	74	16 228 979
Ajustements aux éléments d'actif	75	19 476 069
	75	16 228 979
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (2 385 269)(2 890 898)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ()	(2 322)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	340 174
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	417 080
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 (1 628 015)(2 005 365)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ()	()
	83 (1 628 015)(2 005 365)
	84	17 848 054
		14 223 614

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 est requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches et l'ampleur des sommes en cause sont indéterminables, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2017.

Application de la Loi aux régimes de la Municipalité

Aucun nouvel effet de l'application de la loi n'a affecté la Municipalité de Labelle au cours de l'exercice 2018.

	2023	2022	
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	274 452	210 277
Charge de l'exercice	4 (253 510)(84 059)
Cotisations versées par l'employeur	5	176 297	148 234
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	197 239	274 452
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	4 391 753	3 753 789
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (4 391 753)(4 272 141)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		(518 352)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	197 239	792 804
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	197 239	274 452
Provision pour moins-value	12 ())
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	197 239	274 452

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	3 391 753
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (4 693 976)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (302 223)(
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	313 834
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	235 398
	20	313 834
Cotisations salariales des employés	21 (156 917)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()(
	23	156 917
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	71 668
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(4 668)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪	29.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	228 585
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	214 417
Rendement espéré des actifs	32 (189 492)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	24 925
Charge de l'exercice	34	84 059
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 ()(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023		2022
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	() ()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
	82	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	() ()
Rendement espéré des actifs	85	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	
	87	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88	() ()
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91	
Prestations versées au cours de l'exercice	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103.1	
Autres hypothèses économiques	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117		
Description du régime			
		2023	2022
Cotisations des élus au RREM			
	118		
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119		
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121		

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TAXES		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	4 221 215	4 252 991	3 814 196
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	46 710	46 900	51 545
Activités de fonctionnement	3	397 576	406 855	393 643
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	18 010	18 173	18 408
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	4 683 511	4 724 919	4 277 792
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	237 998	237 899	225 653
Égout	13	198 557	197 997	180 473
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	513 268	516 788	515 788
Autres	16.1	96 345	97 410	87 688
Centres d'urgence 9-1-1	17	14 000	16 017	16 610
Service de la dette	18	78 322	78 178	52 230
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	1 138 490	1 144 289	1 078 442
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	1 138 490	1 144 289	1 078 442
	27	5 822 001	5 869 208	5 356 234

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	9 438	8 596	7 827
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	101 776	101 776	101 776
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	23 845	30 288	30 441
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	8 237	10 716	10 646
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	143 296	151 376	150 690
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	2 182	2 350	1 983
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	962	1 000	947
Taxes d'affaires	38			
	39	3 144	3 350	2 930
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	146 440	154 726	153 620

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47		2 137	24 516
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49		5 730	1 551
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	142 715	172 667	170 807
Enlèvement de la neige	53	138 112	137 947	138 171
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	9 194	9 069	12 133
Réseau de distribution de l'eau potable	63			
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	26 235	16 021	21 522
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72		13 854	55 815
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	4 796	14 974	15 436
Activités culturelles				
Bibliothèques	82			
Autres	83			
Réseau d'électricité	84			
	85	321 052	372 399	439 951

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	86	94 863	
Sécurité publique			
Police	87		
Sécurité incendie	88		
Sécurité civile	89		
Autres	90		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	91	2 890 160	
Enlèvement de la neige	92		
Autres	93		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	94		
Transport adapté	95		
Transport scolaire	96		
Autres	97		
Transport aérien	98		
Transport par eau	99		
Autres	100	33 586	
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101		
Réseau de distribution de l'eau potable	102	29 151	967 890
Traitement des eaux usées	103		
Réseaux d'égout	104		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	105		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	106		
Tri et conditionnement	107		
Autres	108		
Autres	109		
Cours d'eau	110		
Protection de l'environnement	111		
Autres	112		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	113		
Sécurité du revenu	114		
Autres	115		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	116		
Rénovation urbaine	117		
Promotion et développement économique	118		
Autres	119		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	120	516 048	
Activités culturelles			
Bibliothèques	121		
Autres	122		
Réseau d'électricité	123		
	124	3 563 808	967 890

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	58 559	65 245	
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	41 096	41 096	33 053
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	99 655	106 341	33 053
TOTAL DES TRANSFERTS	136	420 707	4 042 548	1 440 894

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
Sécurité publique				
Police	141	10 000		
Sécurité incendie	142	5 000		9 751
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	15 000		9 751
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146	2 828	5 322	5 627
Enlèvement de la neige	147	2 828	3 612	2 828
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151	5 656	8 934	8 455
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152		324	
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164		324	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	165		
Autres	166		
	167		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	168		
Rénovation urbaine	169		
Promotion et développement économique	170		
Autres	171		
	172		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	173		
Activités culturelles			
Bibliothèques	174		
Autres	175		
	176		
Réseau d'électricité	177		
	178	20 656	9 258
			18 206

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefte et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	30 505	70 423	31 494
	182	30 505	70 423	31 494
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184	16 000	32 347	15 856
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	16 000	32 347	15 856
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190	110 050	122 477	116 414
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	110 050	122 477	116 414
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	197			
Traitement des eaux usées	198	3 200	2 803	4 801
Réseaux d'égout	199			
	200	3 000	2 802	5 690
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201	4 150	3 175	4 816
Matières recyclables	202	4 500	3 342	5 117
Autres	203	1 000	1 934	3 337
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	15 850	14 056	23 761

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215	775	201	1 973
	216	775	201	1 973
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	38 400	46 351	37 598
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	150	1 489	
Autres	219			
	220	38 550	47 840	37 598
Réseau d'électricité	221			
	222	211 730	287 344	227 096
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	232 386	296 602	245 302

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	22 000	31 654	22 131
Droits de mutation immobilière	225	273 676	285 516	327 299
Droits sur les carrières et sablières	226	11 043	52 423	23 484
Autres	227	400	387	387
	228	307 119	369 980	373 301
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	36 000	49 068	53 098
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	56 000	46 122	68 830
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		39 722	
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238	23 800	69 099	23 805
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	10 000	18 517	25 128
	242	33 800	127 338	48 933
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	185 629	184 653	48 433	233 086	173 782
Greffe et application de la loi	2	174 633	183 087	211	183 298	194 271
Gestion financière et administrative	3	609 163	565 318		565 318	511 130
Évaluation	4	58 075	58 018		58 018	59 958
Gestion du personnel	5	5 700	11 230		11 230	43 566
Autres						
▪ autres	6.1	3 000	2 160		2 160	3 263
	7	1 036 200	1 004 466	48 644	1 053 110	985 970
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	401 448	403 465		403 465	393 172
Sécurité incendie	9	380 689	325 315	71 205	396 520	395 676
Sécurité civile	10	58 287	55 194	2 237	57 431	54 560
Autres	11					
	12	840 424	783 974	73 442	857 416	843 408
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	13	1 022 469	1 064 888	299 024	1 363 912	1 479 809
Enlèvement de la neige	14	867 316	944 890	52 067	996 957	754 168
Éclairage des rues	15	26 047	28 559	7 587	36 146	37 208
Circulation et stationnement	16	10 800	10 958	8 637	19 595	21 967
Transport collectif						
Transport en commun	17	22 147	22 313		22 313	19 118
Transport aérien	18					
Transport par eau	19					
Autres	20					
	21	1 948 779	2 071 608	367 315	2 438 923	2 312 270

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	128 290	107 350	4 417	111 767	96 529
Réseau de distribution de l'eau potable	23	70 464	61 790	144 397	206 187	207 090
Traitement des eaux usées	24	93 228	82 591	214 849	297 440	290 761
Réseaux d'égout	25	74 606	85 035	16 727	101 762	105 957
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	95 368	84 959		84 959	142 742
Élimination	27	294 446	290 778	35 791	326 569	308 252
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	75 063	72 249		72 249	88 994
Tri et conditionnement	29	60 562	91 876		91 876	47 024
Matières organiques						
Collecte et transport	30	105 123	95 914		95 914	111 505
Traitement	31					
Matériaux secs						
Autres	33					
Plan de gestion						
Autres	35					
Cours d'eau						
Protection de l'environnement	37	96 025	167 384		167 384	106 056
Autres	38			2 207	2 207	2 206
	39	1 093 175	1 139 926	418 388	1 558 314	1 507 116
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40	18 000	14 794		14 794	12 003
Sécurité du revenu	41					
Autres	42					
	43	18 000	14 794		14 794	12 003

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	44	314 515	359 790	11 995	371 785	654 003
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	45					
Autres biens	46					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	47	20 637	54 353		54 353	74 119
Tourisme	48	75 311	25 291		25 291	61 846
Autres	49					
Autres	50	2 240				1 156
	51	412 703	439 434	11 995	451 429	791 124
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	52	25 487	22 890	52 678	75 568	77 288
Patinoires intérieures et extérieures	53	59 839	37 844	13 455	51 299	34 719
Piscines, plages et ports de plaisance	54	101 583	98 632	4 593	103 225	89 785
Parcs et terrains de jeux	55	343 302	320 978	39 697	360 675	343 475
Parcs régionaux	56					
Expositions et foires	57					
Autres	58	290 471	291 844	10 007	301 851	273 401
	59	820 682	772 188	120 430	892 618	818 668
Activités culturelles						
Centres communautaires	60					
Bibliothèques	61	208 892	208 802	12 432	221 234	215 005
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	62					
Autres ressources du patrimoine	63					
Autres	64	3 802	3 798		3 798	4 049
	65	212 694	212 600	12 432	225 032	219 054
	66	1 033 376	984 788	132 862	1 117 650	1 037 722

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	77 799	85 353		85 353	74 199	
Autres frais	69	5 764	8 418		8 418	5 112	
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70		24 925		24 925	(64 175)	
Autres	71		52 288		52 288		
	72	83 563	170 984		170 984	15 136	
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74		1 052 646 (1 052 646)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3	40 385	971 959
Conduites d'égout	4		
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	33 586	
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10		
Autres infrastructures	11	78 384	11 424
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	125 767	43 910
Édifices communautaires et récréatifs	14		
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	585 305	15 485
Ameublement et équipement de bureau	18		
Machinerie, outillage et équipement divers	19	112 696	79 690
Terrains	20		
Autres	21	3 343 981	2 994 889
	22	4 320 104	4 117 357

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3	40 385	971 959
Conduites d'égout	4		
Autres infrastructures	5	111 970	11 424
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	4 167 749	3 133 974
	12	4 320 104	4 117 357

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	4 585			4 585
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	403 922		64 654	339 268
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	2 040 678		339 436	1 701 242
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	2 449 185		404 090	2 045 095
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	444 035		103 861	340 174
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	444 035		103 861	340 174
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	444 035		103 861	340 174
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	444 035		103 861	340 174
	19	2 893 220		507 951	2 385 269
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	2 893 220		507 951	2 385 269

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	2 385 269
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	2 968 585
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	4 585
Débiteurs	8	340 174
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	5 009 095
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	5 009 095
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	543 350
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	5 552 445
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	5 552 445
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2	58 075	58 018	59 958
Autres	3	105 711	107 702	96 876
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5	3 439	3 436	3 475
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	22 147	22 313	19 118
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	378 641	406 284	361 251
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	31 334	31 304	29 032
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	12 521	12 510	11 605
Activités culturelles	23	3 802	3 798	4 049
Réseau d'électricité	24			
	25	615 670	645 365	585 364

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	4 320 104	4 117 357
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	4 320 104	4 117 357

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	7,24	40,00	15 060,00	611 064	147 821	758 885
Professionnels	2						
Cols blancs	3	7,07	35,00	12 860,00	382 399	92 519	474 918
Cols bleus	4	14,23	40,00	29 598,00	1 066 840	266 687	1 333 527
Policiers	5						
Pompiers	6	1,33	40,00	2 766,50	94 268	14 204	108 472
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	29,87		60 284,50	2 154 571	521 231	2 675 802
Élus	9	7,00			133 926	29 229	163 155
	10	36,87			2 288 497	550 460	2 838 957

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	478 740	3 563 808			4 042 548
	7	478 740	3 563 808			4 042 548

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2	13 362	
Autres	3	97 433	(61 025)
	4	110 795	(61 025)
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	3 942	4 303
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	3 942	4 303
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	14 412	27 166
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	14 412	27 166
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	11 488	9 528
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20	898	1 394
Matières recyclables	21	898	1 394
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	13 284	12 316
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33	1 879	2 008
Autres	34		
	35	1 879	2 008
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	26 672	30 368
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39	26 672	30 368
Réseau d'électricité			
	40		
	41	170 984	15 136

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Vicki Emard	1.1 Maire	28 699	14 350		
Nicolas Bottreau	1.2 Conseiller	9 566	4 783		
Noémie Biardeau	1.3 Conseiller	9 566	4 783		
Annick Laviolette	1.4 Conseiller	9 566	4 783		
Vincent Normandeau	1.5 Conseiller	9 566	4 783		
Isabelle Laramée	1.6 Conseiller	9 566	4 783		
Julie Marchildon	1.7 Conseiller	14 349	4 783		

Note

Rémunération supplémentaire accordée à Julie Marchildon à titre de mairesse suppléante pendant le congé maladie de la mairesse.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 _____ 200 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ 122 879 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 _____ 53 502 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 _____ \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ 22 500 \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD44 275 894 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪	Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	45	496 576 \$
▪	Dépenses relatives à l'entretien d'été		
	Systèmes de sécurité	46	\$
	Chaussées pavées - entretien préventif	47	\$
	Chaussées pavées - entretien palliatif	48	291 640 \$
	Chaussées en gravier - entretien préventif	49	\$
	Chaussées en gravier - entretien palliatif	50	269 206 \$
	Systèmes de drainage	51	\$
	Abords de routes	52	\$
	Total des dépenses relatives à l'entretien d'été	53	560 846 \$

b) Dépenses d'investissement

▪	Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	54	243 877 \$
▪	Dépenses relatives à l'entretien d'été	55	341 428 \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 1 642 727 \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

Achat de véhicules et équipement pour l'entretien (41.67%) du camion 10 roues et tracteur multifonction

- Relatives à l'entretien d'été :

Achat de véhicules et équipement pour l'entretien (58.33%) du camion 10 roues et tracteur multifonction

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 032.02.2024b) Date d'adoption de la résolution 58 2024-02-19

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 121.04.2021
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2021-04-19
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 167
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 87
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité**OUI** **NON**

- | | | | |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? | 1 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> | | | |
| Si oui, présentez-vous le budget consolidé? | 2 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? | 3 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? | 4 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? | 5 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? | 6 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-04-15

Nom du signataire : Claire Coulombe

Fonction du signataire : Directrice générale et greffière-trés

Date de transmission au Ministère : 2024-04-17

Date et heure de la dernière modification : 2024-04-17 11:57

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	7 054 453	7 391 784	6 769 803
Investissement	2		3 563 808	970 409
	3	7 054 453	10 955 592	7 740 212
Charges	4	6 466 220	7 662 620	7 504 749
Excédent (déficit) de l'exercice	5	588 233	3 292 972	235 463
Moins : revenus d'investissement	6 ()	(3 563 808)	(970 409)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	588 233	(270 836)	(734 946)
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8		1 052 646	1 146 670
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			303 000
Remboursement de la dette à long terme	10 (401 784)	(404 089)	(447 035)
Affectations				
Activités d'investissement	11 ()	(13 435)
Excédent (déficit) accumulé	12	(186 449)	47 576	195 795
Autres éléments de conciliation	13		20 369	
	14	(588 233)	716 502	1 184 995
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		445 666	450 049

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1		
Débiteurs	2	5 948 697	2 650 995
Placements de portefeuille	3		
Autres	4	197 239	274 452
	5	6 145 936	2 925 447
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6	1 934	6 664
Dette à long terme	7	2 385 269	2 890 898
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8		
Autres	9	6 230 634	2 538 232
	10	8 617 837	5 435 794
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(2 471 901)	(2 510 347)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	12	19 435 355	16 188 265
Autres	13	89 299	81 863
	14	19 524 654	16 270 128
Excédent (déficit) accumulé	15	17 052 753	13 759 781

Extrait du rapport financier, page S8

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	803 779	724 546
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ année précédente	2.1		1 288 645
▪ projet à venir	2.2	510 357	
▪ refonte urbanisme	2.3	63 000	
▪ aqueduc	2.4	265 735	
▪ égouts	2.5	317 391	
	3	1 156 483	1 288 645
Réserves financières			
▪ Flotte véhicules	4.1	83 529	453 933
▪ Gestion des actifs	4.2	430 000	400 000
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	94 183	74 090
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6	2 390	4 586
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	20 000	10 000
Autres			
▪	10.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	(417 080)	(443 820)
Financement des investissements en cours	12	(2 968 585)	(2 975 813)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	17 848 054	14 223 614
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	17 052 753	13 759 781

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	5 009 095
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	5 552 445

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	4 585	4 585
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	1 701 242	2 040 678
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	339 268	403 922
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	340 174	444 035
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement			
	10		
	11	2 385 269	2 893 220

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12	5 822 001	5 869 208	5 356 234
Compensations tenant lieu de taxes	13	146 440	154 726	153 620
Quotes-parts	14			
Transferts	15	420 707	478 740	473 004
Services rendus	16	232 386	296 602	245 302
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	343 119	419 048	423 880
Autres	18	89 800	173 460	117 763
	19	7 054 453	7 391 784	6 769 803
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22		3 563 808	967 890
Autres	23			2 519
	24		3 563 808	970 409
	25	7 054 453	10 955 592	7 740 212

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Administration générale	1	1 036 200	1 004 466	48 644		1 053 110	985 970
Sécurité publique							
Police	2	401 448	403 465			403 465	393 172
Sécurité incendie	3	380 689	325 315	71 205		396 520	395 676
Autres	4	58 287	55 194	2 237		57 431	54 560
Transport							
Réseau routier	5	1 926 632	2 049 295	367 315		2 416 610	2 293 152
Transport collectif	6	22 147	22 313			22 313	19 118
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	366 588	336 766	380 390		717 156	700 337
Matières résiduelles	9	630 562	635 776	35 791		671 567	698 517
Autres	10	96 025	167 384	2 207		169 591	108 262
Santé et bien-être	11	18 000	14 794			14 794	12 003
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	314 515	359 790	11 995		371 785	654 003
Promotion et développement économique	13	95 948	79 644			79 644	135 965
Autres	14	2 240					1 156
Loisirs et culture	15	1 033 376	984 788	132 862		1 117 650	1 037 722
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	83 563	170 984			170 984	15 136
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	6 466 220	6 609 974	1 052 646		7 662 620	7 504 749
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		1 052 646 (1 052 646)			
	21	6 466 220	7 662 620			7 662 620	7 504 749

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	3 563 808	970 409
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (4 320 104)(4 117 357)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 ())
Financement à long terme des activités d'investissement	4		
Affectations			
Activités de fonctionnement	5		13 435
Excédent accumulé	6	763 524	160 220
	7	(3 556 580)	(3 943 702)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	7 228	(2 973 293)

Extrait du rapport financier, page S14